

Le prix de la vie d'un Autochtone

Le 27 mars 2006, Gérald Papatie, originaire de la Première Nation de Lac-Barrière, est retrouvé mort dans sa cellule de la prison de Hull. Il purgeait une simple peine pour conduite avec facultés affaiblies.

M. Papatie avait demandé, à plusieurs reprises, la protection des gardiens. Il craignait qu'on l'assassine.

Les événements ont prouvé que ces craintes étaient malheureusement fondées. Depuis, la famille réclamait que la lumière soit faite sur son décès.

Après six ans de longues procédures, elle obtient gain de cause. La Cour supérieure du Québec reconnaît la responsabilité du pénitencier et elle ordonne que l'État québécois verse à la famille 243 000 \$ en dédommagement.

Voilà à combien l'État québécois estime la vie d'un Autochtone. Un montant qu'on peut qualifier de dérisoire.

Je me demande combien ma veuve recevrait si j'avais été assassiné dans une prison du Québec, moi Blanc et détenteur de diplômes universitaires? Quel aurait été le prix de ma vie?

J'ai récemment renouvelé mon assurance automobile. On m'a recommandé d'augmenter à 2 millions de dollars le « chapitre » responsabilité civile.

Bien que la vie d'un homme n'ait pas de prix, je sais quand même que si je commets l'irréparable, la famille que j'aurais brisée sera au moins à l'abri de la misère.

Ici, l'État est responsable de l'irréparable, mais la famille de M. Papatie est loin d'être à l'abri de la misère.

C'est à se demander si l'État ne suggère pas que la vie d'un Autochtone est inférieure à la mienne?

Thibault Martin Ph.D.,
Gatineau



PATRICK WOODBURY, LeDroit

Tino et Stéphanie, les enfants de Gérald Papatie, retrouvé mort dans sa cellule de la prison de Hull en mars 2006 même s'il avait demandé la protection des gardiens.